|  |  |
| --- | --- |
| **Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-20)Genève, 1er-9 mars 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | Addendum 26 auDocument 38-F |
|  | **5 mai 2021** |
|  | **Original: anglais** |
|  |
| États Membres de la Conférence européenne des administrationsdes postes et télécommunications (CEPT) |
| PROPOSITION DE NOUVELLE Résolution [ECP-2] – systèmes de câbles sous-marins smart |
|  |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé:** | La présente proposition a été élaborée dans le cadre du Groupe d'action mixte sur les câbles SMART créé par l'UIT et deux autres organisations appartenant à la famille des Nations Unies, à savoir la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO-COI) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM). |

Introduction

Le premier projet a été élaboré en concertation avec le TSB. La présente proposition intègre des éléments résultant de concertations avec d'autres États Membres.

Proposition

Nous proposons le projet de Résolution ci-après à l'AMNT-20.

ADD EUR/38A26/1

PROJET DE NOUVELLE RÉSOLUTION [ECP-2]

Systèmes de câbles sous-marins SMART

(Genève, 2022)

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (Genève, 2022),

rappelant

*a)* que le concept de systèmes de câbles SMART (*Scientific Monitoring And Reliable Telecommunication* – surveillance scientifique et télécommunications fiables), qui prévoit l'intégration de capteurs à vocation scientifique permettant de mesurer la température au fond des océans, la pression et l'accélération sismique dans les répéteurs des câbles sous-marins, a été proposé lors de la réunion de la Commission d'études 15 de l'UIT-T tenue en février 2011;

*b)* que l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO-COI) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont créé le Groupe d'action mixte sur les systèmes de câbles sous-marins SMART fin 2012;

*c)* que, depuis sa création, le Groupe d'action mixte sur les systèmes de câbles sous-marins SMART étudie activement cette question avec plus de 150 experts représentant plus de 90 organisations,

considérant

*a)* qu'il est aujourd'hui reconnu que les questions environnementales, y compris les changements climatiques, constituent les plus grands défis mondiaux que doit relever l'humanité et exigent une collaboration mondiale et une surveillance approfondie;

*b)* que l'alerte avancée en cas de tsunami ou de tremblement de terre est importante pour sauver des vies en ce qu'elle donne le temps d'évacuer et de chercher à mettre à l'abri les personnes touchées;

*c)* que le développement durable de l'infrastructure construite dépend de la compréhension de l'élévation du niveau de la mer, des processus océaniques et du risque de catastrophe due à des phénomènes naturels;

*d)* que le réseau mondial de câbles de télécommunication sous-marins est une infrastructure essentielle permettant à la société d'aujourd'hui de fonctionner, qui est sensible aux risques naturels, tels que les tremblements de terre et les glissements de terrain sous-marins, et aux agressions extérieures;

*e)* que les informations obtenues grâce aux câbles SMART peuvent être utilisées pour:

i) la surveillance des changements climatiques (circulation océanique, contenu thermique et élévation du niveau de la mer);

ii) la surveillance sismique (structure de la terre et risques connexes);

iii) l'alerte avancée en cas de tsunami ou de tremblement de terre proche ou lointain, ce qui contribue à la réduction le risque de catastrophe;

iv) l'alerte en cas de risques pour les câbles et l'amélioration du routage pour les systèmes de câbles;

v) la quantification du risque pour étayer le développement durable des infrastructures situées sur les côtes et au large;

*f)* que ces questions font partie intégrante du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, qui comprend les Objectifs de développement durable (ODD) 13 "Lutte contre les changements climatiques", 14 "Vie aquatique", 9 "Industrie, innovation et infrastructure" et 11 "Villes et communautés durables";

*g)* que l'utilisation du domaine international public par les câbles de télécommunication sous‑marins pourrait favoriser l'adoption de la technologie de câbles SMART;

*h)* que la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) facilitera la mise en œuvre des nouvelles technologies innovantes nécessaires pour atteindre les ODD,

notant

*a)* que, depuis sa création, le Groupe d'action mixte sur les systèmes de câbles sous-marins SMART a tenu des ateliers chaque année et publié de nombreux articles et rapports;

*b)* que la conférence décennale internationale de 2019 relative à l'observation des océans (OceanObs19) a recommandé de transformer les projets pilotes que sont les systèmes de câbles sous-marins SMART associant télécommunications et détection en mises en œuvre transocéaniques, pour étudier le climat, la circulation océanique, le niveau des mers et l'alerte avancée en cas de tsunami ou de tremblement de terre, avec à terme une couverture mondiale,

reconnaissant

*a)* que la mise en œuvre des câbles SMART est faisable sur les plans technique et financier et devrait être démontrée sur le terrain grâce aux démonstrations en cours et aux systèmes pilotes proposés;

*b)* que deux projets de câbles SMART sont en cours (c'est-à-dire financés ou en partie financés) et que deux projets sont au stade de la proposition,

décide

1 d'encourager le Groupe d'action mixte sur les systèmes de câbles sous-marins SMART à poursuivre ses activités afin de promouvoir les projets existants et futurs "d'équipements de démonstration immergés", de systèmes pilotes et de systèmes de câbles SMART opérationnels;

2 de promouvoir le concept de câbles SMART pour faciliter les projets connexes et le déploiement de câbles SMART,

charge le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications

de coordonner les activités du Groupe d'action mixte sur les systèmes de câbles sous-marins SMART avec celles des commissions d'études de l'UIT-T, des autres organisations de normalisation, des instituts de recherche et des autres organisations et parties prenantes pour faciliter la collaboration entre le Groupe d'action mixte sur les systèmes de câbles sous-marins SMART et ces organisations en vue d'éviter le chevauchement des travaux,

charge toutes les commissions d'études du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT

de coopérer avec le Groupe d'action mixte sur les systèmes de câbles sous-marins SMART pour élaborer les Recommandations appropriées,

charge le Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, en collaboration avec les Directeurs des autres Bureaux,

de rendre compte des progrès accomplis par le Groupe d'action mixte sur les systèmes de câbles sous-marins SMART,

invite le Secrétaire général

à poursuivre sa coopération et sa collaboration avec d'autres entités des Nations Unies pour la définition de futures initiatives internationales visant à promouvoir le concept de câbles SMART et à contribuer à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030,

invite les États Membres, les Membres de Secteur et les Associés

à contribuer activement aux travaux du Groupe d'action mixte sur les systèmes de câbles sous‑marins SMART.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_